

Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Campagne départementale - 1^{er} degré

12

2023 - 2024

Éditorial



Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) a été institué en 2013 afin de favoriser un égal accès de tous les jeunes à l'art et la culture. En faisant des ponts entre l'école et les acteurs culturels locaux, il vise à structurer et approfondir une éducation artistique dont on connaît le rôle essentiel dans la formation intellectuelle et sensible des élèves.

En dix ans, le PEAC a fait son chemin : les partenaires culturels et acteurs de l'éducation ont su enrichir les propositions, les adapter aux besoins des classes et des élèves et se doter d'outils pour une répartition la plus large et la plus équitable possible de l'offre artistique et culturelle en direction des classes. L'application ADAGE est l'un de ces outils.

Afin d'alimenter et compléter les projets artistiques et culturels que vous élaborerez pour vos élèves, vous trouverez dans ce livret un ensemble de propositions réfléchies en étroite partenariat avec des acteurs culturels proches de l'école ; de l'écriture de chansons à la découverte du patrimoine local, de l'image animée à la création d'un musée imaginaire, le but est que vous puissiez co-construire une offre riche et variée pour vos élèves.

Certaine que vous trouverez dans ce livret des projets pour votre classe, je vous remercie de votre engagement dans l'élaboration du parcours d'éducation artistique et culturelle de tous vos élèves.

Claudine Lajus,
Inspectrice d'académie,
Directrice académique des services départementaux
de l'Éducation Nationale de l'Aveyron

Généralités

1. ACCÉDER À

Pour accéder à l'application ADAGE, vous devez vous connecter au portail [ARENA](#), choisir l'onglet « *scolarité du 1er degré* » puis choisir « *application dédiée aux parcours éducatifs* ».

- ⇒ En tant que personnel de l'académie de Toulouse, vous avez accès à ADAGE, sans démarche à effectuer auprès du directeur, avec le profil LECTEUR ACADÉMIQUE.
- ⇒ En tant que personnel de l'académie de Toulouse, vous pouvez demander un accès en tant que RÉDACTEUR DE PROJET au directeur par l'onglet « Mon compte » dans ADAGE.

2. CANDIDATER À DES CAMPAGNES, DES DISPOSITIFS

Depuis la page d'accueil d'ADAGE, vous avez un aperçu de toutes les campagnes actives pour lesquelles vous pouvez proposer votre candidature. Pour cela, vous devez activer le bouton **ouvert** de la campagne souhaitée.



The screenshot shows the ADAGE application interface. At the top, there is a navigation bar with the ADAGE logo and menu items: Administration, Projets EAC, Appels à projets, pass Culture, Aide, and Mon compte. Below the navigation bar, the main header reads 'Bienvenue dans l'application ADAGE' and 'Application Dédicée A la Généralisation de l'Éducation artistique et culturelle'. A button below the header says 'Consulter les documents de prise en main de la nouvelle version d'ADAGE sur la page d'aide'. The main content area is titled 'Appels à projets' and displays a table of active campaigns:

NAT	Année	Titre	Statut	Documents d'accompagnement	Actions
NAT	2023-2024	Prix Goncourt des lycéens	TOULOUSE	Du 18/04/2023 à 10:46 Au 15/05/2023 à 23:59	ouvert >
NAT	2023-2024	Création en cours	TOULOUSE	Du 11/04/2023 à 01:00 Au 10/06/2023 à 23:00	ouvert >
NAT	2022-2023	Ecotubeurs		Du 18/04/2023 à 09:39 Au 02/06/2023 à 23:00	ouvert >



Il est impératif de prendre connaissance des spécificités et conditions d'éligibilité de chaque campagne et de chaque dispositif en consultant les documents d'accompagnement soit directement dans ADAGE soit sur le site de la Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle, onglet [ADAGE](#).

3. RENSEIGNER UN FORMULAIRE

Après avoir activé le bouton **ouvert** de la campagne souhaitée, et afin de proposer votre candidature, vous devez compléter un formulaire en ligne détaillé à la page 6.

4. ENREGISTRER SA CANDIDATURE

Les candidatures peuvent être modifiées jusqu'à la date de la clôture de la période de saisie. Pensez à enregistrer chacune de vos modifications.

6. EXAMEN DES CANDIDATURES ET RÉSULTATS



La commission d'expertise des candidatures prend ses décisions en tenant compte de l'enveloppe globale attribuée, des jauges possibles, des priorités territoriales. Chaque avis est motivé par la commission. Les résultats sont publiés dans ADAGE dès la fin de l'harmonisation des différentes commissions.

7. CRITÈRES DE VALIDATION

1. Les dispositifs, auxquels vous proposez votre candidature, doivent s'inscrire dans le **PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE** de l'école tel que défini dans le volet culturel du projet d'école renseigné dans ADAGE.
2. Le RECENSEMENT de l'année en cours est un élément indispensable. Il est consulté lors des commissions et peut être un motif de refus de candidature lorsqu'il est manifestement lacunaire.

LE FORMULAIRE

La saisie d'un formulaire en ligne est nécessaire pour déclarer sa candidature à un dispositif (appel à candidatures).

Le formulaire comprend 3 parties : données générales (**obligatoire**), le projet (**obligatoire**), les participants (**obligatoire**),

The image shows a screenshot of a web form titled 'Déclaration de projet - Concours test'. The form is divided into three main sections, each highlighted with a pink box:

- Données générales**: Includes fields for 'Nom', 'Email', 'Chef d'établissement', and 'Professeurs référents culture'.
- Le projet**: Includes fields for 'Titre du projet', 'Description', 'Domaines artistiques et culturels', 'Partenaires', and 'Autres partenaires'.
- Les participants**: Includes fields for 'Professeur coordinateur du projet', 'Classes prévisionnelles', and 'Intervenants'.

Les données générales (champs obligatoire) sont les mêmes pour toutes les candidatures déposées par l'école.

Le projet (obligatoire) : le titre du dispositif est renseigné par défaut. Il s'agit d'une campagne pour laquelle vous pouvez candidater à **une ou plusieurs déclinaisons** (projets, menu déroulant). Dans le cas où vous candidatez, le titre du projet demandé est le même que celui de la déclinaison.

Les participants (obligatoire) : lors de la phase de saisie de l'appel à candidatures, vous devez renseigner des effectifs prévisionnels, sans les noms des élèves. **Veillez à prendre connaissance, dans les documents d'accompagnement, des jauges possibles par projet.**

Dispositifs

Cinéma Audiovisuel

Maternelle au cinéma

École et cinéma

Je fais mon cinéma !

Ouvre l'œil et tends l'oreille !

Ciné de poche

Campagne du 20 juin au 20 septembre 2023

Intitulé campagne dans ADAGE

Campagne départementale 12 1D

MATERNELLE AU CINÉMA



Domaines artistiques et culturels

Cinéma

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 12

Contacts

Hélène Archeray
Conseillère pédagogique départementale EAC
helene.archeray@ac-toulouse.fr

Public cible

Maternelle (PS à GS)
Public

Effectif

Pas de limitation de jauge

Période

2 ou 3 films visionnés dans l'année selon la composition de la classe

Intervenants professionnels

Pour en savoir plus...

Dossier de pistes pédagogiques à télécharger :
https://padlet.com/helene_archeray1/maternelle-au-cinema-2022-2023-edfhvr7plzhbz4o

LE PROJET

Avec Maternelle au cinéma, les jeunes élèves découvrent des œuvres cinématographiques (programme de courts métrages faisant l'objet d'une sélection spécifique). À travers le plaisir du cinéma, les élèves éveillent leur sensibilité et leur créativité. Ils découvrent un lieu culturel de proximité, la salle de cinéma, et les pratiques qui y sont associées. Les élèves expérimentent la dimension collective de la découverte d'un film en salle.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Les classes de PS s'engagent à assister aux 2 projections organisées à partir de janvier 2024.
- ⇒ Les classes de MS et GS s'engagent à assister aux 3 projections organisées de novembre 2023 à juin 2024.
- ⇒ Les enseignants de classes composées de PS, MS et GS choisissent, selon la composition de leur classe, d'assister avec leurs élèves aux 3 projections ou aux 2 dernières projections.
- ⇒ Dans les cinémas partenaires : les enseignants réservent directement leurs séances auprès de la salle de cinéma choisie.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève appréhende des œuvres et des productions artistiques. Il cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève exprime une émotion esthétique et un jugement critique. Il mobilise ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Programmation :

- TRIMESTRE 1 : La petite taupe. Zdenek Miler | 1968 | Tchèque (47mn)
- TRIMESTRE 2 : Petites casseroles. Uzi et Lotta Geffenblad, Connor Finegan, Eric Montchaud, Anna Kadykova, Gottfried Mentor | 2012 à 2014 | Suède, Irlande, France, Russie, Allemagne (35mn)
- TRIMESTRE 3 : Abracadabra. Norman McLaren, Steven Briand, Antje Heyn, Georges Méliès, Alain Cavalier | 1900 à 2015 | Canada, France, Allemagne (34 mn)

BUDGET

Aucune subvention allouée pour ce dispositif

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ Prix du billet par élève et par projection (2, 50 €)
- ⇒ Déplacements des élèves en bus vers la salle de cinéma, s'il y a lieu

Domaines artistiques et culturels

Cinéma

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 12

Contacts

Hélène Archeray
Conseillère pédagogique départementale EAC
helene.archeray@ac-toulouse.fr

Public cible

Élémentaire (CP au CM2)
Public

Effectif

Pas de limitation de jauge

Période

1 film visionné chaque trimestre

Intervenants professionnels

Pour en savoir plus...

Dossier de pistes pédagogiques à télécharger :
https://padlet.com/helene_archeray1/ecole-et-cinema-2022-2023-wl0r8hso8l6k01ax

LE PROJET

Avec Ecole et cinéma, les élèves identifient le 7ème art : ses moyens d'expression, le son et le grand écran en salle de cinéma, les émotions qui y sont associées. À travers le plaisir du cinéma, les élèves éveillent leur sensibilité et leur créativité. Ils découvrent un lieu culturel de proximité, la salle de cinéma, et les pratiques qui y sont associées. Les élèves expérimentent la dimension collective de la découverte d'un film en salle.

LA DÉMARCHE

Les enseignants qui engagent leur classe dans ce dispositif assistent avec leurs élèves aux 3 projections organisées de novembre 2023 à juin 2024, dans une salle de cinéma partenaire de proximité.

⇒ Dans les cinémas partenaires : les enseignants réservent directement leurs séances auprès de la salle de cinéma choisie.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève appréhende des œuvres et des productions artistiques. Il cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève exprime une émotion esthétique et un jugement critique. Il mobilise ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Programmation :

- TRIMESTRE 1 : Le Kid. Charles Chaplin | 1921 | Etats-Unis
- TRIMESTRE 2 : Ponyo sur la falaise. Hayao Miyazaki | 2008 | Japon
- TRIMESTRE 3 : Le Garçon et le monde. Alê Abreu | 2013 | Brésil

BUDGET

Aucune subvention allouée pour ce dispositif

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ Prix du billet par élève et par projection (2, 50 €)
- ⇒ Déplacements des élèves en bus vers la salle de cinéma, s'il y a lieu

JE FAIS MON CINÉMA !



Domaines artistiques et culturels

Cinéma audiovisuel

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse

DSDEN 12

Mondes et Multitudes

Contacts

Hélène Archeray

Conseillère pédagogique départementale EAC

helene.archeray@ac-toulouse.fr

Public cible

Élémentaire (CP au CM2, classes inscrites au dispositif Maternelle au cinéma ou École et cinéma, dans un point de projection itinérant Mondes et Multitudes)

Public

Effectif

Dispositif proposé à 5 classes

Période

Année scolaire

Intervenants professionnels

Françoise Nau, médiatrice culturelle

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Le dispositif propose aux élèves, à l'issue du visionnage de chacun des trois films des dispositifs École et cinéma ou Maternelle au cinéma, de participer à un atelier de pratique cinématographique. Les élèves, au cinéma, entrent dans l'univers de l'analyse filmique et s'initient au pré-cinéma et à l'image animée par la fabrication de jouets optiques. En classe, ils participent à un atelier de pratique artistique en lien avec le film abordé.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Après la projection du film, analyse filmique en cohérence avec l'âge et le parcours cinéma des élèves.
- ⇒ Découverte des techniques de l'image animée via la Praximage.
- ⇒ Mise en œuvre d'un atelier de pratique artistique en lien avec les thématiques du film visionné.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève appréhende des œuvres et des productions artistiques. Il cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève utilise des techniques d'expression artistique adaptées à une production. Il réfléchit sur sa pratique.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève exprime une émotion esthétique et un jugement critique. Il utilise un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique rencontré.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Restitution qualitative des productions.

BUDGET

Une subvention de 385 euros par classe (pour les 3 ateliers) est versée directement par la DAAC à l'association support pour la mise en œuvre des trois ateliers auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ 165 euros par classe pour les trois ateliers

OUVRE L'ŒIL ET TENDS L'OREILLE !



Domaines artistiques et culturels

Cinéma audiovisuel

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 12
Mondes et Multitudes

Contacts

Hélène Archeray
Conseillère pédagogique départementale EAC
helene.archeray@ac-toulouse.fr

Public cible

Maternelle
Élémentaire
Public

Effectif

Dispositif proposé à 4 classes

Période

Année scolaire

Intervenants professionnels

Françoise Nau, médiatrice culturelle

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Ce dispositif permet aux élèves de participer à un atelier de création photographique et de captation de sons autour d'une thématique puis de réaliser collectivement un film en plan séquence, sans montage, via la caméra d'un appareil photo. Les élèves installent, au sein de l'école, l'exposition de leurs différentes productions et conçoivent une médiation autour de celle-ci qui est mise en œuvre lors du vernissage et des visites du public.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Visiter une exposition de photographies, proche de l'école si possible (à déterminer avec l'intervenante).
- ⇒ Définir une thématique, collecter les objets, les sujets. Imaginer et tester le contexte, l'éclairage et la mise en scène. Photographier, capter les sons, filmer.
- ⇒ Penser la mise en valeur des productions, le parcours de l'exposition. Inviter, inaugurer...Les cartels des photographies exposées sont à la fois visuels et sonores, par l'intermédiaire de boîtiers actionnables contenant les sons captés. Le film est projeté en continu sur un écran dédié.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève appréhende des œuvres et des productions artistiques. Il cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève met en œuvre un processus de création. Il conçoit et réalise la présentation d'une production. L'élève s'intègre dans un processus collectif.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève exprime une émotion esthétique et un jugement critique. Il utilise un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique rencontré.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Installation de l'exposition au sein de l'école ou dans une salle communale avec vernissage.

BUDGET

Une subvention de 525 euros par classe (pour les 4 ateliers et la restitution) est versée directement par la DAAC à l'association support pour la mise en œuvre des trois ateliers auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ 225 euros par classe pour les quatre ateliers et la restitution + coût de la visite de l'exposition photographique

Domaines artistiques et culturels

Cinéma audiovisuel

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse

DSDEN 12

OCCE 12

Contacts

Hélène Archeray

Conseillère pédagogique départementale EAC

helene.archeray@ac-toulouse.fr

Public cible

Élémentaire (à partir du CP)

Public

Effectif

Dispositif proposé à 5 classes

Période

Année scolaire

Intervenants professionnels

Animatrice pédagogique OCCE 12

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Le dispositif « Ciné de poche » propose aux élèves de découvrir des courts-métrages, d'aiguiser leur regard sur la conception d'images, d'entrer dans la pratique et la réalisation de courts métrages avec des outils simples et à portée de main.

LA DÉMARCHE

- ⇒ **Regarder des films** : visionner des courts-métrages pour se questionner autour du cinéma (la réalisation, la création, la production, les outils techniques, les lieux de projection...)/ approche de la critique cinématographique avec l'utilisation d'une grille de lecture.
- ⇒ **Tourner des films** : filmer un plan séquence improvisé, en coopération, avec une contrainte thématique.
- ⇒ **Écrire des films** : rédiger un scénario à partir du plan séquence filmé/ se questionner collectivement sur la réalisation et les outils à utiliser/ réaliser collectivement une court-métrage sur la thématique.
- ⇒ **Projeter des films** : organiser une projection sur temps scolaire pour visionner le court-métrage avec d'autres classes. Éventuellement, organiser une projection hors temps scolaire afin de valoriser l'engagement des élèves dans le projet et sensibiliser le public.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève appréhende des œuvres et des productions artistiques. Il cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève s'intègre dans un processus créatif. Il utilise des techniques d'expression artistique adaptées à une production.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève mobilise ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre. Il exprime une émotion esthétique et un jugement critique.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Projection du court-métrage devant un public qui est ainsi, sensibilisé à la thématique proposée.

BUDGET

Une subvention de 70 euros par classe est versée directement par la DAAC à l'association support pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

Aucun

Dispositifs

Musique

La Fabrique du son

Atelier d'écriture de chansons

Avec des musiciens pour de vrai

Une chorale par cycle

Un musicien pour la chorale

Une semaine en musique

Campagne du 20 juin au 20 septembre 2023

Intitulé campagne dans ADAGE

Campagne départementale 12 1D

Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 12
Le Club, salle de spectacle

Contacts

Hélène Archeray
Conseillère pédagogique départementale EAC
helene.archeray@ac-toulouse.fr

Public cible

Élémentaire (à partir du CM1)
Public

Effectif

Dispositif proposé à 2 classes d'une même école ou de deux écoles très proches

Période

À décider en concertation avec le Club

Intervenants professionnels

Un groupe de musiciens pour l'accompagnement de la chanson
Technicien du son

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Le dispositif « La Fabrique du son » propose aux élèves de comprendre comment on passe du son naturel au son enregistré. Ils travaillent avec un trio de musiciens et un ingénieur du son. Les élèves repartent avec un enregistrement dont ils sont les interprètes et les producteurs.

Pour s'engager dans ce dispositif, les enseignants doivent être en capacité de faire travailler et diriger les élèves sur un chant.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Apprendre une chanson.
- ⇒ Travail d'interprétation de la chanson avec un groupe de musiciens.
- ⇒ Enregistrement dans un studio professionnel.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des musiciens professionnels, un technicien du son.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève chante en chœur avec un accompagnement vivant. Il utilise les « machines » d'un studio d'enregistrement.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève s'approprie toutes les connaissances liées à la musique enregistrée.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

La classe repart avec un enregistrement professionnel.

BUDGET

Une subvention de 280 euros par classe est versée directement par la DAAC à l'association support pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ 120 euros par classe (sur un coût total de 800 euros)
- ⇒ Transport : déplacement au Club

UN CONCERT DE A À Z-DÉCOUVRIR LES MUSIQUES ACTUELLES



Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 12
Le Club, salle de spectacle

Contacts

Hélène Archeray
Conseillère pédagogique départementale EAC
helene.archeray@ac-toulouse.fr

Public cible

Élémentaire (CP au CM2)
Public

Effectif

Dispositif proposé à 1 classe

Période

À décider en concertation avec le Club

Intervenants professionnels

Musiciens professionnels
Techniciens

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Ce dispositif propose à une classe d'organiser un concert tout public ou un concert scolaire au Club. Les élèves sont acteurs du projet : du choix du groupe à la communication, la billetterie et l'accueil.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Choisir le groupe à partir de dossiers de presse et clips. Prévoir la répartition du budget.
- ⇒ Organiser la communication, concevoir une affiche et un prospectus, réfléchir aux autres canaux de communication à activer.
- ⇒ Accueillir le groupe puis le public, gérer la billetterie.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre d'abord virtuellement (visionnage de vidéos de promotion) pour faire le choix du groupe. Il rencontre, dans un second temps, les musiciens et techniciens de la salle de spectacle.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève s'engage dans plusieurs pratiques: orales (débat pour le choix du groupe puis l'organisation de la communication), plastiques (création de visuels), techniques (gestion de la communication et accueil du groupe et du public).

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève s'approprie toutes les connaissances liées à l'organisation d'un concert dans une salle de spectacle et du genre musical choisi.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Concert du groupe dans la salle du Club.

BUDGET

Une subvention de 560 euros par classe est versée directement par la DAAC à l'association support pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ Transport : déplacement au Club

UNE SEMAINE EN MUSIQUE – DÉCOUVRIR LES MUSIQUES ACTUELLES

Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 12
Le Club, salle de spectacle

Contacts

Hélène Archeray
Conseillère pédagogique départementale EAC
helene.archeray@ac-toulouse.fr

Public cible

Élémentaire (à partir du CM1)
Public

Effectif

Dispositif proposé à 2 classes (inscription de deux classes situées dans la même école ou dans deux écoles très proches)

Période

À décider en concertation avec le Club

Intervenants professionnels

Musiciens professionnels

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Ce dispositif propose à deux classes de passer une semaine complète (4 demi-journées) avec un groupe de musiciens pour travailler sur un style musical donné : ses aspects culturels, historiques, rythmiques, harmoniques... Cette découverte s'accompagne de moments de pratique et de création.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Découvrir un style musical par l'écoute et l'acquisition de connaissances sur les circonstances de sa création.
- ⇒ Approfondir les connaissances musicales sur ce style par l'écoute et la pratique.
- ⇒ Prévoir une restitution pour les autres classes de l'école.



LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre un groupe de musiciens professionnels.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève travaille le rythme, les harmonies. Il apprend un chant, un accompagnement.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève s'approprie toutes les connaissances liées au style découvert et des connaissances musicales plus générales.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Mini-concert devant les autres élèves de l'école.

BUDGET

Une subvention de 525 euros par classe est versée directement par la DAAC à l'association support pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ 225 euros par classe (sur un coût total de 1500 euros)

ATELIER D'ÉCRITURE DE CHANSONS



Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 12
Le Club, salle de spectacle

Contacts

Hélène Archeray
Conseillère pédagogique départementale EAC
helene.archeray@ac-toulouse.fr

Public cible

Élémentaire (du CE1 au CM2)
Public

Effectif

Dispositif proposé à 1 classe

Période

À décider en concertation avec le Club

Intervenants professionnels

Auteur-compositeur
Groupe de musicien, accompagnement chanson

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Le dispositif permet à une classe de travailler avec un auteur-compositeur pour écrire des chansons sur un thème choisi. Après cinq à sept séances, les chansons sont interprétées par les élèves sur la scène du Club.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Choix d'un thème puis travail d'écriture et de mise en musique avec un auteur-compositeur
- ⇒ Travail d'interprétation des chansons en classe avec l'intervenant.
- ⇒ Spectacle au Club devant d'autres classes, avec l'accompagnement d'un groupe musical.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des musiciens professionnels et un auteur-compositeur.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève écrit de chansons, participe à la composition des musiques, chante en chœur.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève s'approprie toutes les connaissances liées au thème choisi et au fonctionnement d'une salle de spectacle.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Concert de restitution dans la salle du Club.

BUDGET

Une subvention de 560 euros par classe est versée directement par la DAAC à l'association support pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ 240 euros (sur un coût total de 800 euros)
- ⇒ Transport : déplacement au Club

AVEC DES MUSICIENS POUR DE VRAI



Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 12

Contacts

Hélène Archeray
Conseillère pédagogique départementale EAC
helene.archeray@ac-toulouse.fr

Public cible

Élémentaire (du CE2 au CM2)
Public

Effectif

Dispositif proposé à 8 classes d'un secteur donné

Période

Année scolaire

Intervenants professionnels

Trois groupes de musiciens

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Le dispositif « Avec des musiciens pour de vrai » propose à huit classes de rencontrer des ensembles de musiciens différents à trois reprises dans l'année. Les élèves, par la multiplication des rencontres, se familiarisent avec le monde de la musique.

LA DÉMARCHE

Trois fois au cours de l'année, les classes participantes découvrent un genre musical ou une œuvre en classe. Elles reçoivent, à cet effet, un dossier pédagogique comportant une musique à écouter, un document informatif et une proposition de production musicale. A la suite de ce travail, les classes accueillent, au sein de l'école, un groupe de musiciens qui joue, pour eux, la pièce en question. Les élèves présentent, ensuite, leur production aux musiciens.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre, trois fois au cours de l'année, des groupes de musiciens, à chaque fois différents.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève, en amont de la rencontre avec les musiciens, prépare, en classe, une production qui prend la forme d'un chant, d'un jeu rythmique, d'une danse, d'un paysage sonore ou d'une création vocale.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève s'approprie des connaissances sur des genres musicaux et des formations musicales différents, des œuvres musicales, des instruments, des notions musicales.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

A chaque rencontre, les élèves produisent avec le groupe de musiciens.

BUDGET

Une subvention de 325 euros par classe est versée directement par la DAAC à l'association support pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

⇒ 50 euros par classe (frais de déplacements des musiciens)

UNE CHORALE PAR CYCLE



Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 12

Contacts

Hélène Archeray
Conseillère pédagogique départementale EAC
helene.archeray@ac-toulouse.fr

Public cible

Élémentaire
Public

Effectif

Dispositif proposé à 1 école

Période

Année scolaire

Intervenants professionnels

Musiciens professionnels

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Le dispositif « Une chorale par cycle » s'adresse aux écoles de cinq classes et plus. Il consiste à réunir toutes les classes du même cycle pour former des chorales qui travaillent un répertoire sur l'année entière dans le but de pérenniser la pratique du chant choral dans l'école. Un musicien indépendant est invité à accompagner les chorales pour la restitution finale.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Les enseignants choisissent, pour leur classe, des chansons et les enseignent à leurs élèves.
- ⇒ Les répétitions se déroulent toutes les semaines pour chaque chorale de cycle. Le musicien accompagne les élèves lors d'une première répétition. C'est un premier contact qui permet aux élèves de se familiariser avec un accompagnement vivant.
- ⇒ Le jour de la restitution finale, une répétition rapide est organisée sur temps scolaire puis concert de restitution.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des œuvres du répertoire, un musicien.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève apprend à chanter, à écouter et s'écouter. Il participe à projet musical collectif.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève s'approprie des connaissances : fonctionnement de la voix chantée, connaissances attachées au répertoire choisi.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Spectacle choral en temps scolaire et/ou hors temps scolaire devant un public d'élèves, de parents.

BUDGET

Une subvention de 315 euros par projet choral est versée directement par la DAAC à l'association support pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ 135 euros (sur un total de 450 euros)

UN MUSICIEN POUR LA CHORALE



Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 12

Contacts

Hélène Archeray
Conseillère pédagogique départementale EAC
helene.archeray@ac-toulouse.fr

Public cible

Élémentaire
Public

Effectif

Dispositif proposé à 5 groupes de 5 à 7 classes

Période

À définir en concertation entre les 5 à 7 classes participantes

Intervenants professionnels

Musiciens professionnels

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Ce dispositif consiste à réunir entre cinq et sept classes pour monter un spectacle de chant. Un musicien vient une fois dans les classes pour répéter avec les élèves puis il accompagne sur scène le jour du spectacle. Cette année, le répertoire proposé a pour thème : les couleurs.

Attention ! Dans ce projet, le musicien est accompagnateur. Il ne dirige pas la chorale.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Les enseignants choisissent, pour leur classe, des chansons dans le répertoire et les enseignent à leurs élèves.
- ⇒ Le musicien accompagne les élèves lors d'une première répétition. C'est un premier contact qui permet aux élèves de se familiariser avec un accompagnement vivant.
- ⇒ Le jour de la restitution finale, une répétition rapide est organisée sur temps scolaire puis concert de restitution.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre des œuvres du répertoire, un musicien.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève apprend à chanter, à écouter et s'écouter. Il participe à projet musical collectif.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève s'approprie des connaissances : fonctionnement de la voix chantée, connaissances attachées au répertoire choisi.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Spectacle choral en temps scolaire et/ou hors temps scolaire devant un public de parents.

BUDGET

Une subvention de 315 euros par projet choral est versée directement par la DAAC à l'association support pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ 135 euros (sur un total de 450 euros)

Dispositifs

Arts visuels

Éclaire-moi ! L'art du vitrail

Musée imaginaire

Monte ton expo

Campagne du 20 juin au 20 septembre 2023

Intitulé campagne dans ADAGE

Campagne départementale 12 1D

ÉCLAIRE-MOI ! L'ART DU VITRAIL



Domaines artistiques et culturels

Arts visuels
Patrimoine

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 12
Rodez agglomération
Atelier Saint-Clair, Capdenac-Gare

Contacts

Hélène Archeray
Conseillère pédagogique départementale EAC
helene.archeray@ac-toulouse.fr

Public cible

Élémentaire (à partir du CE2)
Public

Effectif

Dispositif proposé à 3 classes

Période

Année scolaire

Intervenants professionnels

Marion Ollier, animatrice de l'architecture et du patrimoine-Rodez agglomération
Benoît Girault, maître-verrier

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Le vitrail fascine...la beauté de son éclat, ses couleurs magnifiées par la lumière, la matière prend vie, transformant alors l'espace. C'est un art visuel, symbolique et artistique, véritable outil de communication depuis le Moyen-Âge. Pour le maître-verrier, lumière, images et techniques sont liées.

Par ce dispositif, les élèves observent, découvrent les étapes de fabrication et passent à l'action !

LA DÉMARCHE

- ⇒ Observer : lors d'une visite de terrain, les élèves observent des vitraux pour en déceler le propos, le style, l'esthétique...Cette visite peut, par exemple, porter sur les vitraux contemporains de Stéphane Belzère en la cathédrale Notre-Dame de Rodez ou sur les vitraux de l'église proche de l'école.
- ⇒ Comprendre : approche technique de la fabrication du vitrail. Une mallette pédagogique renferme tous les outils et matériaux nécessaires pour comprendre les étapes de fabrication d'un vitrail.
- ⇒ Fabriquer : créer, couper, monter...les élèves s'initient à l'art du vitrail, accompagnés par le maître-verrier. Chacun fabrique son propre petit vitrail.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres. Il échange avec un artiste, un créateur ou un professionnels de l'art et de la culture.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève utilise des techniques d'expression artistique adaptées à une production. Il met en œuvre un processus de création.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève mobilise ses savoirs et expériences au service de la compréhension de l'œuvre. Il utilise un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

À imaginer avec l'enseignant. Chaque enfant fabrique un vitrail qu'il peut rapporter à la maison.

BUDGET

Une subvention de 385 euros par classe est versée directement par la DAAC à l'association support pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ 165 euros par classe
- ⇒ Frais de déplacement si visite à Rodez

Domaines artistiques et culturels

Arts visuels
Patrimoine

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 12
OCCE 12
Musée Denys-Puech

Contacts

Hélène Archeray
Conseillère pédagogique départementale EAC
helene.archeray@ac-toulouse.fr

Public cible

Maternelle
Élémentaire
Public

Effectif

Dispositif proposé à 5 classes

Période

Année scolaire

Intervenants professionnels

Médiatrice du musée Denys-Puech
Animatrice pédagogique OCCE

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Le dispositif « musée imaginaire » permet aux élèves d'étudier la collection de gravure d'Eugène Viala, au sein du musée Denys-Puech de Rodez, puis de réaliser des productions plastiques en rapport avec ces œuvres.

Les élèves organisent ensuite, dans l'école, une exposition de leurs productions, puis conçoivent une médiation qui est présentée lors du vernissage et des visites du public.

LA DÉMARCHE

- ⇒ Médiation en classe : qu'est-ce qu'un musée ? Production artistique.
- ⇒ Visite du musée Denys-Puech : découverte des gravures d'Eugène Viala, atelier de gravure et impression.
- ⇒ Médiation en classe : accompagnement et préparation à l'exposition des productions d'élèves (scénographie, outils de médiation, invitations, vernissage...).
- ⇒ Exposition dans l'école : installation de l'exposition des productions d'élèves.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres. Il identifie la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève met en œuvre un processus de création. Il conçoit et réalise la présentation d'une production.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève exprime une émotion esthétique et un jugement critique. Il met en relation différents champs de connaissances.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Installation d'une exposition des productions d'élèves dans l'école.

BUDGET

Une subvention de 70 euros par classe est versée directement par la DAAC à l'association support pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ Frais de déplacement au musée Denys-Puech à Rodez

MONTE TON EXPO



Domaines artistiques et culturels

Arts visuels

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse

DSDEN 12

Première Arthothèque de l'Aveyron, Rieupeyroux

Contacts

Hélène Archeray

Conseillère pédagogique départementale EAC

helene.archeray@ac-toulouse.fr

Public cible

Élémentaire

Public

Secteur: école du secteur du collège de Rieupeyroux ou Baraqueville

Effectif

Dispositif proposé à 1 classe

Période

Année scolaire

Intervenants professionnels

Animatrice de la Première arthothèque de l'Aveyron

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Le dispositif « Monte ton expo » invite les élèves à devenir commissaires d'exposition afin de réaliser une exposition au sein de l'école, à partir d'une sélection d'œuvres issues du fond scolaire de l'Arthothèque de Rieupeyroux. Ils conçoivent des dispositifs de médiatisation afin de faire connaître l'exposition (invitations, affiches, flyers..) puis des outils de médiation qu'ils mettent en œuvre lors du vernissage et des visites (cartels, fiche de salle...).

LA DÉMARCHE

- ⇒ Découverte des œuvres d'art de l'Arthothèque. Choix de la thématique de l'exposition et choix des 10 œuvres à exposer.
- ⇒ Étude en classe avec l'enseignant des 10 œuvres d'art choisies pour l'exposition, prêtées l'une après l'autre durant l'année scolaire.
- ⇒ Création d'outils de médiation et de médiatisation pour l'exposition (invitations, flyers, affiches, fiche de salle, catalogue d'exposition..).
- ⇒ Choix de la scénographie et accrochage des œuvres.
- ⇒ Mise en œuvre de la médiation lors du vernissage et des visites.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres. Il identifie la diversité des lieux et des acteurs de son territoire.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève conçoit et réalise la présentation d'une production.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève met en relation différents champs de connaissances. Il exprime une émotion esthétique et un jugement critique.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Installation dans l'école d'une exposition des 10 œuvres de l'Arthothèque sélectionnées.

BUDGET

Une subvention de 420 euros par classe est versée directement par la DAAC à l'association support pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ 180 euros par classe

Dispositifs

Regards croisés

Rencontre et découverte à Conques

Campagne du 20 juin au 20 septembre 2023

Intitulé campagne dans ADAGE

Campagne départementale 12 1D

RENCONTRE ET DÉCOUVERTE À CONQUES



Domaines artistiques et culturels

Formes artistiques pluridisciplinaires (musique...)
Patrimoine

Partenaires

DAAC - académie de Toulouse
DSDEN 12
Association artistique et culturelle de Conques
Mairie de Conques (service patrimoine)

Contacts

Hélène Archeray
Conseillère pédagogique départementale EAC
helene.archeray@ac-toulouse.fr

Public cible

Maternelle
Élémentaire
Public

Effectif

Dispositif proposé à 4 classes

Période

Mars à juin 2024

Intervenants professionnels

Intervenants (artistes et artisans) proposés par le partenaire
Intervenants de l'association artistique et culturelle de Conques

Pour en savoir plus...

LE PROJET

Les élèves rencontrent des artistes avec des propositions pluridisciplinaires autour du spectacle vivant, du patrimoine bâti et paysager. Croiser l'enseignement des arts et du patrimoine avec d'autres disciplines permet de créer du lien entre les apprentissages, faire découvrir et étudier un artiste, un monument ou un objet patrimonial ainsi que comprendre une pratique artistique et appréhender un contexte de production.

LA DÉMARCHE

Entre mars et juin 2024, les classes découvrent, sur une demi-journée, une forme artistique (musique, arts visuels...) ainsi qu'un patrimoine bâti et paysager à travers des propositions de différents ateliers « culture et patrimoine ». Un dossier pédagogique est proposé aux classes comportant la présentation des artistes, du patrimoine (bâti et paysager) concernant la découverte de l'histoire de Conques et du pèlerinage à travers une documentation écrite, les œuvres à écouter, ainsi que des documents informatifs sur l'ensemble des ateliers. À la suite de ce travail, les élèves rencontrent, échangent et pratiquent.

LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres. Il échange avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève utilise des techniques d'expression artistique adaptées à une production. Il met en œuvre un processus de création.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève met en relation différents champs de connaissances. Il utilise un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique rencontré.

RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Possibilité de se produire devant ou avec les artistes associés lors des médiations.

BUDGET

Une subvention de 315 euros par classe (demi-journée d'intervention) est versée directement par la DAAC à l'association support pour la mise en œuvre du dispositif auprès des classes retenues.

COÛT À LA CHARGE DE L'ÉCOLE

- ⇒ 135 euros par classe pour la demi-journée d'intervention
- ⇒ Déplacement éventuel à Conques

